



Parti vert libéral suisse

## Communiqué de presse

<b>Sujet</b>	<b>Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation au cours de la période 2013-2016</b>
Questions	Thomas Weibel, Conseiller national, Tél. +41 78 602 13 57
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Boîte postale 367, 3000 Berne 7 Tél. +41 31 322 60 57, E-Mail <a href="mailto:schweiz@grunliberale.ch">schweiz@grunliberale.ch</a> , <a href="http://www.grunliberale.ch">www.grunliberale.ch</a>
Date	11 septembre 2012

Signal positif en faveur de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation suisses

**Les Vert'libéraux se réjouissent du signal donné aujourd'hui par le Conseil national en faveur de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation suisses. En plus d'un soutien renforcé pour l'enseignement, la recherche et l'innovation, la décision de niveler le financement contribue à tenir compte des évolutions démographiques et permet ainsi plus grande sécurité en matière de planification.**

L'enseignement et l'innovation sont des ressources fondamentales de la Suisse et déterminent la compétitivité de notre pays. C'est pourquoi les Vert'libéraux estiment qu'il est légitime d'augmenter davantage les dépenses pour l'enseignement que pour d'autres domaines.

L'ensemble de l'enseignement suisse et en particulier le double système de la formation professionnelle doivent continuer à prospérer. Dans cette perspective, les Vert'libéraux soutiennent le double système de la formation ainsi que toutes les facettes que connaît ce dernier. La formation professionnelle ainsi que les formations spécialisées et universitaires se complètent de manière idéale. De plus, les passerelles qui existent entre ces différentes voies sont d'une importance considérable.

En plus du soutien appuyé pour l'enseignement, la recherche et l'innovation, les Vert'libéraux s'expriment également en faveur du nivellement du financement. Celui-ci prend en compte les évolutions démographiques des apprentis et des étudiants et permet ainsi d'assurer une sécurité en matière de planification, ce qui justifie une légère augmentation des fonds au cours des deux premières années de la période concernée. Un autre facteur important est le nivellement en matière d'obligations: les bénéficiaires savent qu'il n'existe pas de politique de «stop and go».